

VENDREDI 6 DÉCEMBRE 2013 | 06H52

la Nouvelle
République.fr

MES FAVORIS Tours x – Poitiers x

Indre-et-Loire - Justice

Quatre ans requis pour vols dans des maisons de retraite

06/12/2013 05:32

Une jeune femme comparait hier devant le tribunal correctionnel pour une série de vols à l'hôpital et dans des maisons de retraite.

La lecture du nom des victimes a pris plusieurs minutes : on en dénombrait pas moins de 72, des vols sur une durée de deux années. Mais ce chiffre n'était pas le seul élément qui faisait sortir ce dossier de l'ordinaire : les victimes étaient en très grande majorité des malades ou des personnes âgées.

La jeune femme de 26 ans, à qui l'on reprochait cette série, comparait détenue : elle purge actuellement à la maison d'arrêt d'Orléans (Loiret) deux autres peines infligées par le tribunal correctionnel d'Angoulême (Charente) en 2008 pour des faits similaires.

Depuis octobre 2011 et jusqu'à son arrestation en novembre dernier, elle a écumé les hôpitaux, les cliniques et les maisons de retraite de l'agglomération tourangelle pour accomplir ses larcins.

Chaque fois avec le même mode opératoire : elle choisissait des établissements ouverts où elle pénétrait sans se faire remarquer, entraînait dans les chambres dont le patient ou le résident était momentanément absent et prenait ce qui s'y trouvait.

Après la naissance de son fils en 2012, elle a même opéré avec son bébé dans la poussette : qui se serait méfié d'une jeune maman avec son bambin ?

" J'en rêvais la nuit "

Elle s'emparait du numéraire ou des bijoux, immédiatement monnayables. Les sommes dérobées n'étaient pas d'un montant très élevé, mais le préjudice pour les victimes était considérable. Car, comme l'a souligné par lettre au tribunal l'une des personnes âgées, « *la bague qu'on (lui) a volée était surtout un souvenir de (son) mari et tout cela a disparu aujourd'hui* ». Sans compter que des membres du personnel des différents établissements « visités » ont été longtemps soupçonnés à tort.

Après un long travail, les policiers ont fait le rapprochement entre toutes ces plaintes et la jeune femme arrêtée. « *C'est maladif : en trois ans, j'ai essayé d'arrêter mais je n'ai jamais réussi* », a-t-elle tenté d'expliquer.

Explication qu'elle a réitérée hier depuis le box des prévenus : « *J'en rêvais la nuit, j'en rêve même encore aujourd'hui ! Quand je me réveillais, c'était plus fort que moi : il fallait que j'y aille... Pourtant, j'ai des grands-parents et un cœur comme tout le monde et je ne voulais pas faire de mal.* » Cette compulsivité a été mise en avant par son avocat, M^e Edoubé-Mann : « *Personne ne peut nier la dimension pathologique de ce dossier. Il n'y a rien de calculé dans ces vols. N'allons pas dans l'excès !* », a-t-il demandé au tribunal.

Le ministère public, par la voix de Joël Patard, s'est montré pour le moins dubitatif sur le caractère pathologique de cette délinquance : « *Ce sont des vols ciblés et parfaitement appréhendés. Ils sont scandaleux et lâches. Leur principal motif était d'avoir les moyens d'acheter le cannabis dont elle avait besoin.* »

Cinq ans de prison dont un avec sursis ont été requis. Le jugement sera rendu le 19 décembre.

François Bluteau

Suivez-nous sur [Facebook](#)

A lire aussi sur La NR

- ▶ Au fond d'un puits, le corps d'une prostituée tourangelle
- ▶ Sainte-Barbe : promotions et décorations
- ▶ Les supporters de l'Algérie stoppent le tram
- ▶ Le cambrioleur est-il atteint de kleptomanie ?
- ▶ INDRE-ET-LOIRE Les tentatives d'escroquerie se multiplient

Ailleurs sur le web

- ▶ Photographie : Mère et fille ([Geo](#))
- ▶ Photos : Apparition maléfique ([Geo](#))
- ▶ Fabriquer une boule de graisse pour les oiseaux ([Ma vie en couleurs](#))
- ▶ Lessives liquides ou en poudre, faites le bon choix ! ([Ma vie en couleurs](#))

[?]

Le reste de l'Actualité en vidéo : Rythmes scolaires: la conte...

Vous êtes ici : Indre-et-Loire > Actualité > Faits divers, justice > Quatre ans requis pour vols dans des maisons de retraite

- NOS OFFRES PARTENAIRES -